

ALPTIS : L'ASSURANCE PARTICIPATIVE

JEAN-PAUL BABEY (MBA.81) PRÉSIDENT DU GROUPE ALPTIS

Le Groupe Alptis incarne un modèle unique dans le paysage de l'assurance et de la protection sociale. Jean-Paul Babey, son Président, nous en dit plus sur son approche, sa singularité et ses services.

Quelques mots sur Alptis et le modèle que vous représentez ?

En 1976, Alptis a été fondé sous une forme associative par des entrepreneurs, travailleurs indépendants et dirigeants de TPE cherchant des garanties adaptées à leurs besoins, au meilleur coût possible. Depuis toujours, Alptis s'engage pour une assurance reposant sur l'éthique de ses parties prenantes et sur des comportements responsables. Avec plus de 10 000 distributeurs en France, près de 700 salariés et plus de 600 adhérents bénévoles, notre Groupe cible les entreprises, les TNS et les particuliers. Il propose des services autour de trois axes : la prévention, l'assurance et le financement professionnel. Aujourd'hui, nous protégeons plus de 530 000 personnes et près de 20 000 entreprises. La singularité de notre modèle réside dans l'implication des adhérents dans la création et la gestion des produits et des services. La recherche de couverture auprès de partenaires institutionnels implique une collaboration indépendante avec 25 compagnies d'assurance, mutuelles ou instituts de prévoyance, ainsi que des partenaires bancaires.

Le marché de l'assurance évolue. Comment vous adaptez-vous ?

En parallèle des enjeux actuels de la santé, le secteur de l'assurance est

confronté à des risques nouveaux, difficiles à évaluer. Dans ce contexte imprévisible lié à l'évolution numérique, au changement climatique, nous misons en particulier sur la prévention active. Tout programme d'assurance futur devra intégrer un volet préventif solide pour garantir le maintien de l'assurabilité. Nous nous appuyons aussi sur l'agilité de notre modèle, des compétences adaptées et l'engagement des parties prenantes. Nous lançons dans ce cadre des initiatives, comme par exemple notre programme « Santé Durable en Entreprise ». À travers cette approche préventive, nous renforçons également la qualité de vie au travail.

La diversification est une caractéristique forte du développement du groupe Alptis. Pourquoi ?

Avec un taux de croissance supérieur à celui du marché, notre modèle est porteur et s'adapte efficacement à d'autres secteurs. Nous avons ainsi entamé une diversification stratégique, il y a cinq ans. Cette initiative visait à étendre l'offre de services à nos adhérents et clients, en explorant des domaines variés tels que la sûreté, la cyberprotection, l'assurance dommage des grandes chaînes hôtelières, cafés, hôtels, restaurants, demeures de prestige, et récemment le risque immobilier.



Alptis est le
2^e courtier
grossiste français.

(classement Juillet 2023 - L'Argus de l'assurance).

Comment vous projetez-vous sur le marché de l'assurance et quelles sont vos perspectives d'évolution ?

Pour naviguer dans un contexte incertain et imprévisible, il est nécessaire de se préparer et d'anticiper. C'est pour cela qu'à travers notre plan « Résolutions 2030 », nous visons à doubler nos effectifs à l'horizon 2030 avec une « stratégie émergente » et agile qui répond aux évolutions à venir.

Au-delà, nous testons en interne des initiatives liées à la prévention et à la qualité de vie au travail avant de les commercialiser. Dans notre entreprise, cette approche se traduit notamment par un taux d'absentéisme inférieur à la moyenne du secteur. ♦

PROPOS RECUEILLIS PAR INÈS KHEBOUR